



Règlement intérieur

CHARTRE DU JUDOKA

« BIEN DANS MON KIMONO, BIEN DANS MON DOJO »

JE FAIS DU JUDO, JE RESPECTE LE CODE MORAL, DONC JE RESPECTE LE REGLEMENT INTERIEUR



Je me respecte

Je veille à avoir une bonne hygiène corporelle lors de ma venue aux cours (pieds propres, ongles coupés...)

Par mesure d'hygiène, je mets une paire de « claquette ou sandales » pour éviter de marcher pieds nus en dehors du tatami (vestiaires, toilettes).

Je fais attention à mon kimono.

Lors des compétitions, il m'incombe de vérifier le contenu de mon sac avant le départ (kimono, ceinture, passeport et certificat médical).



Je respecte les autres

Je respecte mon professeur, mes camarades, les encadrants.

J'arrive à l'heure pour ne pas perturber le début de mon cours.

Je reste silencieux en attendant le début de mon cours

Je prévois de mon absence aux cours ou aux diverses manifestations.



Je respecte les lieux

Je veille à mettre à la poubelle mes bouteilles d'eau et pansements après chaque cours.

Je m'assure n'avoir rien oublié dans les vestiaires.

Lors des cours, mes parents ne doivent pas me déconcentrer, pour que je puisse suivre à 100% mon cours de Judo.

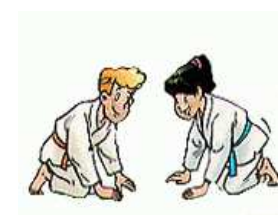


Je veille à la sécurité

Par mesure de sécurité, mes parents doivent me déposer et me récupérer dans la salle, au début et à la fin de mon cours.

Je prévient le professeur en cas de problème médical contraignant.

Je ne laisse pas d'objets de valeur dans les vestiaires, car mon club décline toute responsabilité en cas de perte ou de vol.



Je fournis rapidement un certificat médical pour avoir accès au tatami sans risques.

En cas de blessure, lors d'un cours ou d'une compétition, je remplis une déclaration d'accident dans les 3 jours.

La mention officielle devant figurer sur mon certificats médical de compétiteur (si j'ai plus de 7 ans) est « ne présente pas de contre-indication à la pratique du judo en compétition ».

Je reconnais avoir pris connaissance de cette charte pour devenir un judoka respectable

